



APPEL DE CONFÉRENCIERS ET DE CONFÉRENCIÈRES 2019-12-12

MISSION ZÉRO POUR UNE ARCHITECTURE ET UNE CONCEPTION DURABLE

Échéance pour déposer une proposition : 12 janvier 2020 - à minuit

Le présent appel d'offres sollicite des candidatures pour la présentation de conférences (30 à 60 minutes) et la participation à des panels et à des *Rapidorama* (8 à 15 minutes) pour la nouvelle édition du colloque *Architecture et Conception Durable* organisé par le Conseil du bâtiment durable du Canada - Québec.

Cet événement aura lieu le mardi 10 mars 2020 à Montréal. Environ 150 professionnels et acteurs des diverses sphères de la conception du bâtiment durable y sont attendus (architectes, ingénieurs, gestionnaires de projets, gestionnaires immobiliers, donneurs d'ordre, etc.)

Objectifs du colloque :

Face aux urgences climatiques, la course aux économies dans le bâtiment s'accélère toujours. Bien que la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) soit au cœur des débats actuels, les mesures entreprises et les réglementations visent aussi la réduction des ressources : eau, énergie, déchets, etc. Les objectifs dits « Zéro » sont de plus en plus utilisés et leur atteinte peut encore pour certains sembler difficile, voire irréalisable. En réalité, ces objectifs sont beaucoup plus proches qu'ils ne paraissent, y compris dans le contexte particulier du Canada et du Québec.

Ce colloque cherchera donc à évaluer la faisabilité des cibles « Zéro » pour les bâtiments neufs mais aussi les immeubles existants, en plus de fournir les principes fondamentaux à la réussite de ces projets. Il portera également sur la présentation des nouveaux outils et des dernières méthodologies du marché qui rendent l'atteinte de ces objectifs toujours plus réalisables.

Si vous souhaitez proposer une conférence, nous vous invitons à choisir parmi les thématiques ci-dessous ou bien de proposer une thématique additionnelle pertinente au sujet du colloque.

Liste non-exhaustive de thématiques :

1. Calcul des GES des matériaux
2. Impact des mesures de réduction de l'empreinte carbone sur des bâtiments (changement d'équipements, *retrofit*, efficacité énergétique, etc.)
3. Traitement des matériaux dans les Déclarations Environnementales de Produit – Utilisation d'outil comme EC3
4. Utilisation de nouveaux outils : *Arc Skoru, EC3, PHPP, Tally, Gestimat*, etc.
5. Économie circulaire
6. Exemple de projets de bâtiments certifiés

Échéance

Les propositions doivent être transmises par courriel au plus tard le 12 janvier 2020 à Paul-Antoine Troxler, directeur, Éducation et recherche, Conseil du bâtiment durable du Canada - Québec : pa.troxler@batimentdurable.ca

Les candidats retenus seront contactés avant la fin du mois de janvier.

Informations Additionnelles

Forme et Contenu

Le sujet traité devra apporter, par l'exemplarité des projets ou la pertinence des outils, une contribution importante au champ de l'architecture durable et plus particulièrement à l'un ou plusieurs des sous-thèmes énumérés ci-haut.

Dans le cas de présentation avec support visuel, le CBDCa-Qc transmettra un pro forma standardisé sur PowerPoint.

Les vidéos ne sont pas admises, à moins d'approbation préalable.

La présentation finale devra être remise aux organisateurs au plus tard le 25 février 2020, soit quatorze jours avant la tenue du colloque.

Les présentateurs ne seront pas rémunérés.

Les présentations ne peuvent être une forme de réclame pour un produit ou un service.

Les présentations seront rendues disponibles sur la page web du colloque après l'événement.

Les présentations pourraient être filmées ou autrement enregistrées. Le Conseil du bâtiment durable du Québec conservera un droit de diffusion.

Afin de soutenir la mission et vision du CBDCa-Qc, le succès du colloque réside dans un travail cohérent et d'un contenu de qualité à réaliser en partenariat entre le conférencier et le CBDCa-QC. Le CBDCa-QC s'engage à promouvoir chacun des conférenciers sélectionnés. Il sera demandé en retour aux conférenciers sélectionnés de contribuer à la promotion du colloque.

Devis demandé

La personne intéressée à être conférencier(ère) ou panéliste doit présenter un devis court et concis dans lequel elle apporte les informations suivantes :

- Le sous-thème de sa proposition;
- Un curriculum vitae mis à jour, incluant ses expériences professionnelles, ses expériences de conférencier, ainsi que ses coordonnées complètes;
- Un titre explicite de la présentation que nous ajouterons au programme;
- Une synthèse de la présentation en un paragraphe de 10 lignes maximum;
- Un sommaire sur la manière dont elle entend structurer sa présentation;

S'il y a lieu, nous faire part de limitations en termes de divulgation de l'information.

Les personnes retenues seront choisies en fonction de :

- La pertinence et la description du sujet par rapport à la thématique de la journée;
- L'expérience professionnelle spécifique au sujet de la conférence ;
- L'expérience de présentation (conférences et/ou enseignement).

Assistance fournie par le CBDCa - Qc

Le CBDCa - Qc s'engage à soutenir les présentateurs choisis pour intégrer les présentations à l'ensemble du colloque et assurer le suivi du fil conducteur de l'événement. Les personnes retenues auront la marge de manœuvre nécessaire pour

s'approprier et mettre en forme le contenu. Les présentations pourront être ajoutées au catalogue des formations du CBDCa - Qc et être offerte dans l'avenir, en recourant à nouveau aux services de la personne retenue, selon une entente à signer avec cette dernière.

Critères d'évaluations

Les propositions seront évaluées sur les bases de la pertinence du sujet (4.5 points), de l'expérience professionnelle des individus (3.5 points), ainsi que de leurs expériences et aptitudes oratoires et/ou pédagogiques (2 points).

Les présentations appliquées à des projets concrets seront favorisées, ainsi que les projets modèles de bâtiment durable ou de projets certifiés.

Pour toute question, contactez Paul-Antoine Troxler, directeur, éducation et recherche, Conseil du bâtiment durable du Canada - Québec : pa.troxler@batimentdurable.ca ou 514-563-2001, poste 221

Le CBDCa - Qc en quelques mots

Depuis 2004, le Conseil du bâtiment durable du Canada - Québec oeuvre à la promotion du bâtiment durable à travers la province. Le Conseil compte près de 500 membres provenant de tous les horizons.

Notre mission : Promouvoir l'environnement bâti comme un instrument privilégié du développement durable et pouvant à la fois servir :

de moteur économique ;

d'outil de densification, de verdissement, de protection de l'environnement ;

d'élément rassembleur et de soutien à la communauté.

Notre vision : Accroître la participation de l'industrie et soutenir les organismes en vue d'accélérer l'intégration des notions du bâtiment durable dans les pratiques des professionnels et du public.